Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20260306-DCA20260302-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST

OBJET

Délibération n° 2026-02-02

CFU
2025

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 8

PLOUMOGUER
TI-KÊR PLONGER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à vingt heures,

Les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de PLOUMOGUER légalement convoqués, se sont réunis en mairie, sous la présidence de Madame Gisèle CARIOU, présidente

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Mmes CARIOU Gisèle, MASSON Liza, TETU Maryse et CADIOU Marie-Paule, absentes excusées.

Secrétaire : Mme LE BOUCHER Valérie

Le Conseil d'administration, après avoir entendu et s'est fait présenter les chiffres clés du CFU

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit d'approuver le CFU du CCAS

Pour copie conforme
La Présidente,